



Vive les Coopératives jeunesse de services !

PAR ISABELLE WACKENIER

À la frontière entre les projets d'éducation populaire et de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les Coopératives jeunesse de services (CJS), depuis dix ans, proposent à un groupe d'une quinzaine de jeunes, encadrés par deux animateurs et soutenus par un collectif d'acteurs du territoire, de créer et gérer leur propre entreprise coopérative le temps d'un été. Ces coopérant·e·s définissent ensemble différents services ou produits qu'ils proposent aux habitants, aux collectivités et entreprises environnantes, développent leur activité jusqu'à se rémunérer de son résultat. L'opportunité d'expérimenter l'ESS grandeur nature !

« La Ch'ti Summer coop » à l'action



Dans le Pas-de-Calais, l'association A Petits PAS accompagne des jeunes dans leur projet de Coopérative jeunesse de services (CJS). Un enjeu pour ces jeunes de milieu rural qui, à travers leurs prestations, mettent progressivement en place leur entreprise, créent du lien entre les habitants et développent des compétences.

« J'ai eu connaissance de la Coopérative jeunesse de services l'été dernier, par la Maison des habitants de Fru- ges. » Thibaud Frémeaux, 16 ans, élève en bac pro « services à la personne » a rejoint l'été dernier la CJS impulsée et accompagnée par l'association A petits PAS, également couveuse d'entreprises (voir encadré p. 26). À ses côtés, Marie Quintin, lycéenne en terminale générale, a intégré la CJS après avoir passé son permis citoyen au sein d'A Petits PAS.

Pour ces deux adolescents, la CJS leur offrirait la possibilité, comme le souligne Thibaud, de « travailler pendant le temps des vacances pour acquérir de l'expérience et gagner de l'argent ». « On m'a dit que c'était un plus à mettre sur mon CV, j'ai donc sauté sur l'occasion ! », précise Thibaud. Marie, plutôt que de rester à « traîner sans rien faire » pendant les deux mois d'été, a vu en la CJS l'opportunité de « rencontrer de nouveaux jeunes et de travailler, d'avoir un rythme pendant les vacances et de rentrer dans le monde du travail ». « Régis [Tirlemont] me l'avait proposée en 2023, mais je n'avais pas encore 16 ans. Cet été, c'était la bonne occasion de me lancer ! »

UN TERRITOIRE RURAL

C'est ainsi que la CJS « La Ch'ti Summer coop », regroupant dix jeunes de 16-17 ans, est née et a vécu, le temps d'un été, du 1^{er} juin au 31 août 2024, sur un territoire rural du Pas-de-Calais, le Haut Pays du Montreuillois, un bassin de vie de 15 700 habitants, autour d'un bourg centre de 3 500 habitants (Fruges). Régis Tirlemont, chargé de mission pour l'association A Petits PAS, souligne la particularité de ce secteur : « Avec un territoire en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qui représente 49 villages, de 30 à 3 500 habitants, il y

a de fortes chances que des jeunes ne se croisent jamais sur notre beau puzzle d'une distance de plus de 30 km. »

DYNAMIQUE COLLECTIVE

Une gageure pour réussir à recruter les futur·e·s coopérant·e·s de l'édition 2024 de la CJS – la quatrième. « *Les jeunes ont pu être informés dans le cadre des forums du travail saisonnier, sachant que ceux âgés de 16 ans ont peu de chance de trouver un job d'été. Nous nous sommes aussi rendus dans les lycées agricoles ou Maisons familiales rurales (MFR). Chaque élève a reçu un tract de présentation de la CJS. Nous avons installé un stand à la sortie de la cantine* », relate Régis. L'opportunité pour les animateurs de rencontrer les jeunes, afin qu'ils puissent poser leurs questions et mieux comprendre le projet de la CJS. À partir de ces contacts, les animateurs ont recruté les jeunes, en prenant soin d'équilibrer le groupe afin de « *réfléchir à une dynamique collective* » (filles-garçons, jeunes timides versus jeunes volontaristes...) et de leur proposer de signer un Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape) (voir p. 33).

Les jeunes ont monté leur entreprise éphémère de services, qu'ils ont appelée « *La Ch'ti Summer coop* », installée dans un Fablab, dans la nouvelle école de Fressin, un local mis à disposition par la commune. Dans un esprit de parité, les coopérant·e·s ont élu les deux co-présidents de leur conseil d'administration (CA) et les jeunes se sont répartis dans différentes commissions : ressources humaines, finances et marketing. Ils ont démarré par l'élaboration de leur charte graphique et de leur logo, avant de les faire approuver par le CA. Marie s'est investie au sein de la commission marketing, avec deux autres filles du groupe : « *Nous avons fait du design (des affiches, des logos) ce qui nous a permis de découvrir le côté artistique.* »



Justine, co-présidente de « La Ch'ti Summer coop ».

Ces travaux ont permis aux jeunes de lancer les invitations pour l'inauguration officielle de leur entreprise en invitant leurs partenaires (élus, associations, parents, entreprises). « *L'inauguration de la CJS est un temps fort du projet, c'est le facteur déclenchant, explique Régis, avec un repas dînatoire, des boissons sans alcool et la vente de produits locaux.* » Des produits obtenus au prix de gros, que l'entreprise a aussi pu vendre sur les marchés. « *Les marchés, en matière de communication, c'est un bon moyen pour les jeunes de proposer leurs prestations, de faire connaître ce qu'est la CJS auprès des habitants, et aussi de connaître eux-mêmes comment fonctionne un marché.* »

TROUVER DES PRESTATIONS

« *Des prestataires ont été démarchés par les animateurs avant que l'on commence* », apprécie Marie. « *Nous avons proposé des services aux particuliers, du désherbage dans des cimetières ou chez des particuliers, de l'entretien de jardins, des chantiers de ponçage et de lasurage pour des aires de pique-niques, les sculptures du village de Coupelle-Neuve et de Fressin, l'entretien des chambres au Domaine de la Traxène [un complexe hôtelier de luxe]...* » Les coopérants de la CJS ont aussi signé un « *gros contrat* » pour le nettoyage des bacs à verre de la communauté de communes >>>

Sur un chantier de ponçage et de lasurage d'une aire de pique-nique.



>>> du Haut-Pays du Montreuillois. Marie reconnaît que le chantier était énorme : « *Nous n'avons pas eu le temps de tout faire, nous avons nettoyé 100 bacs à verre sur les 170 initialement prévus. Nous avons pris le devis un peu tard* », analyse-t-elle en professionnelle. A *petits PAS* a mis à disposition de l'entreprise des outils liés au marketing, à la comptabilité et aux ressources humaines. « *Nous avons appris à faire des devis, des factures* », reconnaît fièrement Marie. Durant les deux mois d'été, les jeunes ont retroussé leurs manches, et « *ont découvert plein de corps de métiers. Ils ont pris conscience que rien n'est simple* ». Ils ont dû aussi « *s'organiser pour aller au travail tous les matins, ce qui n'est pas rien en milieu rural où la population rencontre des problèmes de mobilité* », pointe Régis qui relate toute l'organisation mise en place par les parents et les salariés d'A *Petits PAS* pour assurer un covoiturage aux jeunes : « *Durant deux mois, les animateurs ont géré un casse-tête logistique non négligeable* », alors que les jeunes devaient pouvoir se rendre sur des chantiers à 30 km du siège de la CJS.

TRAVAIL DE LOGISTIQUE

Au-delà de la logistique des transports, les coopérant·e·s ont mené un vrai travail de logistique au service des habitants : besoin en eau pour les chantiers, de véhicule supplémentaire... Les jeunes ont arpenté les villages et bourgs, identifiables par leur t-shirt. Régis attire l'attention sur le fait que la CJS s'inscrit dans un véritable projet de territoire, qui se construit notamment à travers son comité de pilotage – réuni dès février-mars et 3-4 fois de février à fin septembre 2024 –, qui comprend les collectivités locales (avec notamment les services jeunesse), le Fablab, la Maison des habitants, des chefs d'entreprises et les acteurs de l'Économie sociale et solidaire comme les diverses ressourceries.

Une action en région

Chaque été, depuis 2016, A *Petits PAS* accompagne des entreprises coopératives jeunesse et services sur un portage économique et juridique par sa couveuse d'entreprises. Chaque année, l'association permet à plus de cent jeunes de mettre en place leur entreprise coopérative en Hauts de France et d'expérimenter les valeurs de l'Économie sociale et solidaire. En 2023, A *Petits PAS* a assuré le portage et l'accompagnement économique des CJS de Tourcoing (voir p. 27), Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Valenciennes, Lille, Ruisseauville, Wattrelos, Saint-Omer et Marck.

CLORE LA CJS

Aux vacances de Toussaint, tout ce petit monde devait se retrouver pour la clôture de la CJS. Les jeunes devaient montrer leurs réalisations, se voir remettre leur salaire, environ 400 € par jeune. « *Ils ont réalisé cet été le plus gros chiffre d'affaires des Hauts-de-France* », soit 9 490 € HT, se félicite Régis, avant de souligner que l'ambition première de la CJS reste bien de permettre à des jeunes de découvrir l'entreprenariat collectif.

Il met en exergue tout ce que cette expérience leur a apporté : « *On leur a fait confiance – notamment le grand complexe hôtelier de luxe qui a su prendre des risques – et ils ont pris confiance en eux ; ils ont pris des responsabilités ; ils ont créé du lien social avec les habitants ; ils ont acquis plus d'autonomie, la capacité à agir et à faire ; la responsabilité qu'ils portent dans l'entreprise et la reconnaissance qu'ils en ont...* » Et cela n'a pas de prix. ▶

➔ Association A Petits PAS

Tél. 06 31 48 73 84

equipe@apetitspas.net

<https://apetitspas.net/>



Pour la sixième année consécutive, l'été dernier, le centre social La Bourgogne de Tourcoing a impulsé et accompagné une Coopérative jeunesse de services. Un dispositif bien rodé qui s'inscrit dans le projet global de cette structure au sein d'un quartier populaire.

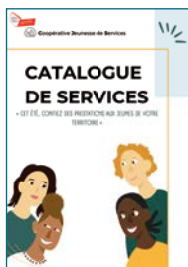


©DR

À Tourcoing, les jeunes n'ont pas chômé !

« C et été, confiez des prestations aux jeunes de votre territoire ! » C'est en ces termes que la Coopérative jeunesse de services « *Jeunes en action (JEA)* » du centre social La Bourgogne, dans un quartier populaire de Tourcoing (59), démarchait l'été dernier particuliers, entreprises et collectivités locales. Avec, au menu de son catalogue, des prestations autour de l'animation et de festivités, de petites tâches administratives, de petits travaux d'entretien, de lavage de voitures et de ménages ou « *sur commande* ». L'opportunité, pour une dizaine de jeunes âgés de 16-17 ans, de vivre une première expérience professionnelle, à un âge où, l'été, on est « *trop grand pour s'inscrire au centre de loisirs et trop petit pour faire de l'animation ou trouver un job d'été* », souligne Stéphanie Willems

Maenhout, coordinatrice des secteurs petite enfance-enfance-jeunesse du centre social La Bourgogne et à l'initiative de la première Coopérative dans la structure. Un véritable enjeu pour des adolescents de ce « *quartier paupérisé qui compte 50 % de jeunes de moins de 25 ans* ». « *À 16 ans, trouver un travail l'été, ce n'est pas facile. En général, les entreprises attendent que les jeunes aient 18 ans. [Dans le cadre d'une CJS], ils sont chefs d'entreprise, c'est une expérience à valoriser demain, y compris pendant leurs études* », note Yacine Leclercq, coordinateur jeunesse au centre social La Bourgogne. « *La coopérative peut les aider à approfondir des compétences à inscrire sur leur CV* ». Aussi, pour la sixième année consécutive, le centre social a lancé sa CJS, une démarche singulière qui « *s'inscrit dans un projet d'accompagnement plus global* >>>



>>> *des jeunes. C'est un outil qui [leur] permet d'acquérir des compétences professionnelles et humaines, et de solidarité. Il s'agit pour nous d'accompagner les jeunes, de renforcer la confiance en eux, leurs capacités et de s'épanouir »,* souligne Stéphanie. Et ce, tout en découvrant l'entrepreneuriat. *« C'est vraiment une opportunité pour les jeunes de s'immerger dans le monde du travail et de se familiariser avec les notions de coopération. Ils construisent ensemble leur projet, ils décident ensemble, ils valorisent leurs compétences, car ils ont des compétences. Les animateurs les accompagnent. »* Un dispositif qui, pour Stéphanie, *« trouve tout son sens dans le projet jeunesse de la structure ».*

UN PIED DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Un outil complet, donc, à la frontière de l'animation et de l'insertion professionnelle, qui s'est développé et enrichi depuis six ans au sein du centre social. Un dispositif peu connu, mais qui gagne à l'être. *« J'ai eu écho de ces CJS sur le projet jeunesse du centre social. J'ai croisé un délégué du préfet qui m'en a parlé. Je me suis renseignée, j'ai trouvé le concept intéressant : proposer à des jeunes de mettre un pied dans le monde du travail »,* se souvient Stéphanie.

Concrètement, durant cet été 2024, les jeunes recrutés pour intégrer la CJS *« n'ont pas chômé »*, comme le présente la page Facebook du centre social. Après une semaine d'intégration qui s'est clôturée par la soirée d'inauguration de la mini-entreprise, les premiers contrats ont débuté

sur les chapeaux de roues. Les jeunes ont ainsi réalisé différentes prestations comme du jardinage, du service traiteur, du déménagement, du lavage de voitures ou encore des prestations d'animation. Ils ont bénéficié du soutien de la ville de Tourcoing sur l'événement Tourcoing-Plage et du bailleur social Vilogia sur une prestation de remise à neuf de quatre immeubles du quartier.

Les jeunes ont appris à faire un devis, à communiquer, à s'exprimer à l'oral, à vendre leur prestation... Une jeune fille s'est surprise elle-même à effectuer des démarches seule pour trouver son stage à l'issue de la CJS. Un jeune à la *« scolarité compliquée »* s'est épanoui. Un autre souhaitait monter son entreprise, mais à l'issue de la CJS, se dit qu'il va attendre... Au lendemain de la CJS, Manon, jeune coopérante, a pour projet de créer sa propre entreprise de cosmétiques après l'obtention de son CAP. Elle témoigne aussi que cette expérience de *« vie collective »* lui a permis de *« s'ouvrir aux autres »*. Quant à Mamadou, il déclare avoir appris à *« travailler en équipe »*. *« Tout le monde ressort grandi, ajoute Stéphanie. Ils ont des outils pour leur formation, pour la recherche de stages... Les recruteurs sont impressionnés de découvrir cette expérience dans leur CV. »*

ENGAGEMENT CITOYEN

La CJS permet de *« travailler sur l'autonomie des jeunes, l'engagement citoyen et l'intégration dans la vie active. C'est un véritable parcours éducatif, au-delà des deux mois d'été. En fin de compte, la CJS est portée par l'ensemble de la structure du centre social, ses salariés et ses élus »,* pointe Stéphanie qui mesure cela par la mobilisation des jeunes dans le centre social : *« Les jeunes intègrent le conseil des jeunes [du centre social], ils mettent en place des projets sur le territoire, beaucoup tournés vers la solidarité : mise en place de*



Ressources

Rendez-vous sur notre site www.jdanimation.fr (rubrique Ressources) pour retrouver une sélection de liens et d'ouvrages afin de prolonger la réflexion sur le mouvement coopératif.

maraudes, récolte de dons et de vêtements, repas et soirées de partage avec des denrées alimentaires, soirées jeux de société... »

Il y a donc six ans, Stéphanie a présenté le projet aux jeunes du quartier, qui ont un peu essuyé les plâtres. « *Au début, on a travaillé avec eux de façon expérimentale. On n'avait pas forcément d'accompagnement ni de parrain économique (voir p. 33). Mais cela s'est bien passé. Cela nous a permis de voir où on allait, même si les jeunes n'ont pas eu de gros services, et, de fait, de gros montants de rémunération. »*

ANIMATEUR- ACCOMPAGNATEUR

Stéphanie a recruté un animateur jeunes du quartier pour encadrer le groupe. L'expérience, à l'issue de six années de CJS, lui permet de souligner que « *l'un des leviers pour la mise en place d'un tel projet, c'est qu'il soit structuré* ». Aussi, pour la seconde année, elle s'est tournée vers l'association *A Petits PAS*, parrain économique qui assure le portage de la CJS (voir p. 24). Il dispense depuis 2019 la formation des animateurs de coopératives de jeunesse dans le Nord et l'Est de la France. « *Cet accompagnement m'a rassurée, notamment le fait d'être soutenue dans le cadre juridique, car les jeunes sont mineurs, on a forcément des questions : "Est-ce qu'on est dans les clous ?".* »

Concrètement, mettre en place une CJS, cela demande de « *réaliser un diagnostic de territoire, de référencer ce qui existe déjà (les associations, les services)* » pour ne pas faire de doublons. Stéphanie recense les étapes pour mener à bien un projet de CJS avec des jeunes : « *Dès novembre-décembre, il faut relancer la ville et les bailleurs sociaux. En janvier, on sait comment la coopérative sera composée, on peut avoir quelques services prêts. À cette période, il faut recruter les animateurs. Et tout au long de l'année, on parle du projet aux jeunes.* »



Les deux animateurs qui ont encadré le groupe de jeunes dans le cadre de la CSJ ont donc suivi une formation d'une semaine en juin, dispensée par la Fabrique coopérative (voir p. 30). En effet, ce sont les jeunes qui s'autogèrent (présidence, vente des services, communication...), l'animateur étant garant de la bonne marche de l'entreprise. Stéphanie a recherché plusieurs profils : un animateur ayant fait des études de logistique avec du commerce et un autre étant plus formé dans la gestion de groupe, sur un volet socio-éducatif. Durant l'été, les animateurs ont aussi bénéficié de temps de supervision pour les aider à répondre entre autres à des problèmes de gestion du groupe.

Cet été 2024, les jeunes de la CSJ « *Jeunes en action (JEA)* » ont découvert le monde de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire. Leur chiffre d'affaires devrait avoisiner 7 000 €. Au-delà de l'aspect financier, Stéphanie conclut que c'est « *une expérience réellement géniale à vivre, autant pour la structure que pour les animateurs et les jeunes qui y participent* » !

La CJS « Jeunes en action » a été inaugurée après une semaine d'intégration des coopérant-e-s.

➔ Centre social La Bourgogne

Tél. 03 20 76 67 31
 contact@csbpn.org
<https://csbpn.org/>
 Facebook : BourgogneCS





© DR

Régis Tirlemont

Président du réseau national
des CJS La Fabrique coopérative

Acteur reconnu dans le domaine de l'animation culturelle, de la transition écologique et du développement rural, particulièrement dans la région Hauts-de-France, Régis Tirlemont est co-directeur à l'association A Petits PAS et président de La Fabrique coopérative.

« Nous avons une responsabilité sur l'avenir de notre jeunesse. »

Le Journal de l'Animation : En 2023, les Coopératives jeunesse de services (CJS) ont fêté leurs dix ans d'existence en France. Quel déploiement ce dispositif a-t-il eu sur notre territoire ?

Régis Tirlemont : Il y a dix ans en Bretagne, des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS), s'appuyant sur l'expérience des Coopératives de jeunesse et de services québécoises et le soutien de Coopérer pour entreprendre, ont eu l'ambition de mettre en place un modèle de sociétés coopératives porté par des jeunes des villes et des campagnes (voir encadré p. 31).

Depuis, les CJS ont connu un engouement auprès des jeunes : 5 400 coopérateurs · e · s y ont participé, 452 coopératives ont vu le jour pour un chiffre d'affaires hors taxe généré de plus de 2 millions d'euros, grâce à plus de 2 000 acteurs locaux impliqués,

750 animateurs · rices formé · e · s, sur les territoires de onze régions françaises.

JDA : Pourquoi accompagner les jeunes dans la création d'entreprises éphémères et coopératives de jeunes ?

Régis Tirlemont : Notre objectif est de développer un mouvement en faveur de la création d'activités pour et avec les jeunes, dans le but d'insuffler la responsabilité entrepreneuriale, de mettre en perspective l'urgence d'une autre économie qui prenne en compte un juste équilibre sociétal, économique, démocratique, environnemental et territorial.

JDA : Quel regard portez-vous sur les jeunes et, plus largement, sur la société ?

Régis Tirlemont : Notre génération et les générations précédentes avons une responsabilité sur l'avenir de notre jeunesse.

Je pense que nous aurions dû prendre certaines décisions et que nous ne l'avons pas fait sur fond de crises : écologique, démocratique et géopolitique. Si bien que l'incompréhension et le discrédit accordés à la jeunesse m'insupportent. Jamais notre société n'a mis autant à mal sa jeunesse, jamais elle n'a trouvé aussi peu de solutions avec et pour les jeunes. Pourquoi si peu de soutien de ma génération, celle des boomers ?

D'après un rapport de l'Institut national de la jeunesse et l'éducation populaire (Injep) de février 2024, les jeunes se déclarent plus souvent victimes de discriminations ou de traitements inégaux (1). Le déterminisme social, pour beaucoup de jeunes, est de retour, sur fond de crise dans les cités où ils ne trouvent pas d'emploi et de perspectives : crise du logement pour les jeunes dont les parents ont des revenus modestes, dévalorisation du salariat, délit de faciès, délabrement du système éducatif public... Depuis 2018, à La Fabrique, nous menons notre engagement en ayant conscience que cela ne changera pas la face du monde, mais que nous contribuons, sur nos territoires, à un monde plus viable... C'est de notre responsabilité collective. Nous pouvons participer à dévier de ces constats, limiter leurs effets, et, surtout, être force de propositions.

JDA : Justement, en quoi les CJS peuvent être force de propositions pour les jeunes ?

Régis Tirlemont : Ce modèle de coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (CEEC) propose à des jeunes une expérience éphémère de création d'activité en coopérative, qui vise à développer l'apprentissage de l'agir et du vivre-ensemble en maîtrisant les codes de l'entreprise, de la coopération et de la gouvernance collective. Les CJS tentent de développer le pouvoir d'agir

Un dispositif québécois

L'histoire des Coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif démarre au Québec dans les années 1980.

Les Coopératives jeunesse de services (CJS) y ont été initiées, portées par le Réseau de la coopération au travail puis La Fabrique entrepreneuriale. Pendant plus de trente ans, elles ont été expérimentées, améliorées et documentées afin de proposer aux jeunes une expérience toujours plus riche et pertinente. En 2011, des acteurs d'Économie sociale et solidaire (ESS) français se rendent au Forum international de l'ESS au Québec et découvrent pour la première fois les CJS. Le charme opère, les CJS répondent en tout point à leur problématique de travail : sensibiliser des jeunes à l'entrepreneuriat coopératif et à l'ESS par des mises en situation concrètes. Expérimentées pour la première fois en France en 2013, les CJS, depuis dix ans, ce sont près de 5 400 jeunes qui ont participé aux projets de coopératives jeunesse et ont testé leurs capacités à entreprendre dans une véritable entreprise.



des jeunes – coopérant.e.s – par la prise de conscience de leurs capacités. Je pense sur notre territoire rural, par exemple, à une jeune qui rencontrait des difficultés scolaires, qui avait une situation compliquée sur le respect de l'autre, des problèmes de comportement et de sociabilité. Il y avait peu de chances qu'elle reste au sein de la CJS. Cependant, cette expérience lui a permis de réfléchir à ce qu'elle voulait faire. En Maison familiale rurale (MFR), nous rencontrons des jeunes qui sont éloignés de la question de la formation au sens strict du terme, qui ont développé une phobie scolaire. Nous recrutons aussi des jeunes en parcours scolaire dit « classique ». Nous essayons, dans nos recrutements, qu'il y ait une mixité sociale au sein du groupe et une mixité filles-garçons. >>>

(1) Injep, « Les discriminations subies par les jeunes », février 2024 : <https://tinyurl.com/PRO248-1>

JDA : Que se vit-il au sein d'une CJS ?

Régis Tirlémont : Le projet est bâti autour des pédagogies actives (l'apprentissage passe par l'expérimentation et la mise en situation) et coopératives (les apprentissages se font par la coopération entre pairs, chacun est porteur de savoir et le partage avec les autres). Les jeunes s'organisent, élisent un·e président·e (parfois un coprésident et une coprésidente). Les votes se passent par consentement sous le principe d'une élection sans candidat. Ils dépouillent. Ils se répartissent ensuite en trois commissions : ressources humaines, finances et marketing. Le·s président·e·s font remonter les propositions au conseil d'administration (CA). Ils créent un outil de travail commun sur le modèle d'une entreprise basée sur la codécision, et non sur un modèle pyramidal. Ils ont un pouvoir de décision sur leur salaire et leur outil de travail. Les premières semaines, ils réfléchissent au logo, au nom de leur entreprise, à la rémunération,



➔ La Fabrique coopérative

Tél. 07 69 27 81 45

contact@lafabriquecooperative.fr

https://lafabriquecooperative.fr

aux congés... D'ailleurs, je constate que les CJS peuvent être un levier pour ces jeunes pour vivre l'égalité filles-garçons, en prenant en compte la place des filles dans l'entrepreneuriat. À titre d'exemple, cette année, la commission ressources humaines d'une CJS a intégré la question du congé menstruel. Les jeunes découvrent leur capacité à s'organiser, à prendre les décisions eux-mêmes, sans que les adultes interfèrent. Ils en sont fiers, ils sont reconnus dans leur prise de risques.

Ils créent du lien social aux habitants, ils sont reconnus par les gens pour ce qu'ils font, par la presse locale, les élus... Dans la relation commerciale, ils créent un lien de confiance avec les clients.

JDA : Quelle est la place des animateurs dans la CJS ?

Régis Tirlémont : Les deux animateurs sont en veille, ils sont facilitateurs. Deux profils sont recherchés : un profil économique et un profil d'animation socioculturelle, d'éducation populaire, pour travailler la dynamique de groupe, être facilitateur, penser des temps conviviaux. Ils suivent une formation d'une semaine en juin, dispensée par la Fabrique coopérative, ils mettent en pratique par exemple la pédagogie des « quatre faire » : faire avec, apprendre à faire avec, faire faire et laisser faire.

Deux parrains appuis auprès des animateurs complètent le dispositif : un parrain économique qui porte la gestion financière, juridique et le portage entrepreneurial intervient auprès des coopérant·e·s ; et un parrain jeunesse, qui peut être, par exemple, un responsable de service jeunesse, qui peut intervenir dans des situations comme la gestion de conflits. ▶

Propos recueillis par Isabelle Wackénier



Les membres de la « Ch'ti Summer coop » en séance de travail pour trouver le nom de leur entreprise.

Les Coopératives jeunesse de services (CJS), mode d'emploi

Voici un récapitulatif des principes généraux des CJS.

Une coopérative jeunesse de services

• Le temps d'un été, un groupe de 12 à 15 jeunes crée une entreprise coopérative et la fait vivre. Accompagnés de deux animateurs et soutenus par un collectif d'acteurs du territoire, les coopérant-e-s définissent ensemble différents services ou produits qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes. Ils développent leur activité jusqu'à se rémunérer de son résultat.

Un projet de territoire

• Ce projet initié par des acteurs du territoire permet aux jeunes de 16-17 ans d'expérimenter l'agir et le décider ensemble, autour d'une création d'activité économique dans un cadre coopératif. Au-delà de la découverte du monde économique et de la vie de l'entreprise, les jeunes prennent conscience de leurs capacités pour devenir pleinement citoyens et acteurs de leur vie.

Une visée éducative

• Bâtie autour des pédagogies actives et coopératives, la CJS a pour objectifs de développer le « *pouvoir d'agir* ». Par l'expérimentation et le partage de connaissances entre pairs, les animateurs/accompagnateurs et acteurs locaux intervenant auprès des jeunes visent à favoriser la prise en charge du projet par les

coopérant-e-s et à les rendre acteurs de leurs apprentissages.

Le cadre réglementaire

• Le projet est porté juridiquement par une Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) ou une couveuse d'entreprises. La CAE ou couveuse permet à la CJS de produire, facturer les clients, rémunérer les coopérant-e-s : elle lui donne son existence légale. Les jeunes accèdent à la protection sociale. Elle lui permet aussi d'avoir une responsabilité civile professionnelle pour ses activités.

• La CJS est considérée comme une entreprise, elle doit facturer la TVA et les rémunérations versées aux coopérant-e-s sont soumises à l'ensemble des cotisations sociales, dans le cadre du Cape (voir ci-dessous).

• Le cadre d'exercice de l'activité est celui du droit du travail des mineurs. Les jeunes sont encadrés par les animateurs. Ces derniers, par délégation de la CAE ou couveuse, sont responsables du respect de la réglementation et des conditions de travail et de sécurité.

Le contrat Cape

• Pour développer leur activité avec un statut social légal, les jeunes signent avec la CAE ou couveuse un Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape). Ce contrat permet à des porteurs de projet de démarrer et tester une activité économique en étant accompagnés par une entreprise (la CAE ou couveuse) qui met des moyens techniques au service du porteur de projet (hébergement juridique, comptabilité, accompagnement...).

• Le Cape permet de rémunérer les porteurs de projet, et donc les jeunes de la CJS, en fonction des résultats dégagés par l'activité.

• Ce n'est pas un contrat de travail, mais un contrat de droit commercial.
• Le contrat Cape est contresigné par les parents.

© DR



Le mode de fonctionnement

• Les CAE sont attachées à un mode de fonctionnement coopératif et à une gouvernance participative et démocratique. La répartition des bénéfices va prioritairement à ceux qui génèrent les richesses et à la consolidation de l'entreprise partagée.

Les conditions de base pour la réussite d'une CJS

• **1** – La mise sur pied d'un comité local, dès le lancement du projet, représentatif des différents acteurs du territoire (jeunesse, économique, ESS, emploi, etc.).

• **2** – Un territoire d'implantation correspondant à un bassin de vie (une communauté de communes, une commune, un quartier, etc.).

• **3** – Trois personnes ressources distinctes : animateur du comité local ; parrain économique ; parrain jeunesse.

• **4** – Une entreprise coopérative (CAE ou couveuse), porteuse juridique de la CJS et garante de la dimension entrepreneuriale.

• **5** – L'embauche de deux animateurs à temps plein est essentielle.

• **6** – Un financement pour un minimum de douze semaines.

• **7** – La formation des animateurs : appropriation de la pédagogie, des outils et partage d'expériences.

• **8** – La participation aux rencontres et aux temps de formation régionaux et nationaux. ▶